DEPARTEMENT DU NORD Commune de SEBOURG

DELIBERATION N° 01.04/2024

-=-=-=-

L'an DEUX MILLE VINGT QUATRE, le DIX NEUF AVRIL à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de SEBOURG, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie dans la salle du conseil, sous la présidence de M. Bruno CELLIER, Maire de la commune de Sebourg.

Nombre de conseillers en exercice: 19

Date de convocation du Conseil Municipal: 15/04/2024

<u>Etaient présents</u>: Bruno CELLIER - Didier LENNE – Philippe MARCHAL - Frédéric ELU - Pierre PLACE - Dominique BUSSIGNIES - Jean-Marc BERNARD - Claudie DURIEUX - Guillaume CELLIER - Thomas HALLUIN - Florence LIENARD - Freddy SZYMCZAK - Brigitte HARLAUX -

François LO PRESTI - Guy JATIVA - Martine BAURIN

Absent(e)s et excusé(e)s avec procuration :

Christiane DENORME qui a donné procuration à M. Baurin Mathilde POLACCI qui a donné procuration à D. Lenne Isabelle HUBLART

Secrétaire de séance : Thomas HALLUIN.

OBJET : <u>Approbation du Procès-Verbal du Conseil Municipal du</u> 27/03/2024

Après lecture du Procès-verbal de la séance du 27 mars 2024, l'Assemblée n'ayant pas de remarques, il est donc approuvé, à l'unanimité.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication, devant le Tribunal Administratif de Lille.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Publié sur le site Internet le 25.04.2024 Envoyé et reçu au contrôle de légalité le 22.04.2024 Numéro unique de télétransmission ID 059-215905597-20240419-240422_D1617VD-DE Le Secrétaire, Thomas HALLUIN



Le Maire, Bruno CELLIER